

ASSOCIATION FRANCAISE DE SCIENCE POLITIQUE

Note introductive à la journée d'études sur l'état de la science politique qui doit avoir lieu à la Fondation Nationale des Sciences Politiques, le samedi 8 mars, à 10 heures, salle André Siegfried (30, rue Saint-Guillaume, 6ème étage). (cf. la lettre circulaire du 4 février 1969).

TABLEAU SOMMAIRE
DES PRINCIPALES TENDANCES
DE LA SCIENCE POLITIQUE

L'évolution récente de la science politique et ses principales tendances au début de 1969 ne sauraient être décrites de manière satisfaisante en quelques pages ; le tableau ci-dessous est de toute évidence à la fois banal et sommaire, et pourra être jugé arbitraire.

De discussions avec des politistes français et étrangers au cours des années récentes, et de l'examen d'un certain nombre d'ouvrages faisant le point de la discipline ou de certaines de ses branches, il ressort néanmoins que certaines conclusions sont assez largement partagées :

I - Par rapport à 1950 (année du 1^{er} Congrès mondial de l'A.I.S.P., et année de publication par l'Unesco de La science politique contemporaine), la situation de la science politique apparaît sensiblement clarifiée et améliorée.

1/ - Dans la plupart des pays (mais pas dans tous), les controverses de 1945-1955 sur la nature et sur l'objet de la science politique se sont sinon éteintes, du moins apaisées. Presque partout, la science politique est considérée comme une discipline à vocation analogue à celle des autres sciences sociales. Des chaires lui sont attribuées, des instituts de recherche sont créés pour assurer son progrès, des revues spécialisées en nombre fortement croissant publient les comptes-rendus des recherches, des associations professionnelles (4 en 1948, plus d'une trentaine en 1968) rassemblent les spécialistes.

2/ - La valeur des recherches et des écrits, l'intensité de l'activité scientifique, restent très différentes selon les pays, mais certains critères de qualité paraissent plus généralement admis que naguère, et les jugements portés sur les contributions de certains auteurs (novateurs ou traditionalistes) sont sensiblement moins discordants.

Dans la plupart des pays développés (à quelques exceptions près), les politistes ont bien le sentiment de relever d'une même discipline, d'appartenir à une communauté - à l'intérieur de laquelle les communications sont

aussi difficiles que dans les autres communautés scientifiques- et d'être concernés par les travaux de leurs collègues ; ils lisent régulièrement, ou du moins parcourent, quelques grandes revues, et se tiennent au courant des recherches et des publications dans leur spécialité.

Dans les autres pays, mis à part des flots privilégiés constitués par quelques instituts de recherche, souvent créés hors du cadre des universités, on se contente dans l'ensemble, pour l'enseignement comme pour la recherche, d'une production locale dont le caractère malhabile et périmé est souvent -mais pas toujours- renommé, et dont la valeur folklorique est de moins en moins souvent proclamée.

3/ - Sauf dans quelques très rares domaines (par exemple l'histoire des idées politiques) l'essentiel des recherches est désormais fait par des chercheurs appartenant à des institutions disposant d'un certain équipement (bibliothèque recevant les principales revues et un grand nombre d'ouvrages, instruments de calcul et de traitement de l'information, etc.) ou pouvant facilement accéder à de telles institutions. Les chercheurs isolés ou appartenant à des institutions non-équipées connaissent, par comparaison avec leurs collègues, des difficultés de plus en plus graves.

II - Il est généralement admis que la famille à laquelle appartient la science politique est celle des sciences sociales nomothétiques : de cette parenté avec la sociologie, la psychologie sociale, l'anthropologie socio-culturelle, l'économie politique, la science politique a retiré un enrichissement considérable, et une transformation de ses méthodes d'enquête et de formalisation. Les liens avec la philosophie politique, l'histoire et le droit, jadis privilégiés dans beaucoup de pays, se sont distendus parfois jusqu'au point de rupture - et beaucoup de politistes jugent cela très regrettable.

III - L'enrichissement paraît s'être fait dans cinq directions :

1/ - Analyse de la vie politique de régimes autres que ceux des pays occidentaux : régimes autoritaire "de droite", régimes "socialistes", régimes des pays "sous-développés" ou "en voie de développement", sociétés "primitives" ;

2/ - Analyse de la vie politique de régimes non contemporains (y compris ceux de l'Antiquité) ;

3/ - Analyse des processus de transformation des régimes (notamment des processus de "développement" et de "modernisation") ;

4/ - Analyse des aspects politiques du fonctionnement de groupes autres que les régimes politiques (partis, groupes d'intérêt, mais aussi églises

familles, entreprises, syndicats, etc.) ;

5/ - Développement des études sur le comportement politique des individus, faisant appel à la psychologie.

IV - Les méthodes d'enquête et de recherche se sont améliorées et affinées, à la suite de celles des autres sciences sociales (la science politique a rarement été en tête du peloton, en raison de moyens insuffisants, mais aussi de la formation souvent défectueuse des politistes).

1/ - Les techniques de collecte, de quantification et de traitement des données ont été améliorées et ont bénéficié d'une très large diffusion ;

2/ - Un équipement de plus en plus perfectionné est à la disposition des chercheurs dans certains pays ; le décalage entre ceux-ci et l'ensemble des autres risque de ce fait de s'accroître ;

3/ - Les relations nécessaires entre la théorie et la recherche empirique bénéficient d'une meilleure compréhension, principalement à la suite des controverses -elles-mêmes largement périmées- sur les apports et sur les excès des behaviorists.

4/ - Les aspirations confuses à l'élaboration de théories générales ou de niveau moyen ont fait place à un certain nombre de constructions expérimentales, généralement jugées défectueuses mais "suggestives", par rapport auxquelles s'ordonne une part non négligeable des recherches et des réflexions.

*

*

*

On trouvera ci-dessous, pour quelques domaines dont le choix sera sans doute jugé arbitraire, un inventaire de tendances :

A - Réflexion théorique.

1 - Modèles théoriques du système politique.

- a) - modèle cybernétique d'Easton : le plus général, le plus discuté ;

- b) - modèle cybernétique de K. Deutsch (centré sur la fonctionnement des réseaux d'information) ;
- c) - modèles fonctionnels (Almond et Coleman, Almond et Powell, Samuel Beer, etc.)

Appartiennent à cette même catégorie les constructions proposées par Bergeron et par Touraine.

Quelles que soient leurs imperfections, ces tentatives ont contribué à lancer (ou relancer) des concepts devenus d'usage courant -fonctions, culture politique, socialisation politique- et inspiré de très nombreuses recherches (Easton : sur la socialisation politique des enfants ; Deutsch : sur les comparaisons à partir de données quantitatives) et des réflexions sur les conditions de stabilité et les facteurs de changement des systèmes politiques.

2 - Modèles du changement politique.

La recherche de régularités possibles a inspiré beaucoup de recherches récentes sur les régimes des pays sous-développés, et les schémas imaginés ont été appliqués, pour vérification, au passé des pays développés. Des typologies fondées sur les configurations de certaines variables, ou sur le stade atteint dans certains domaines, ont été proposées. Certains défauts graves de ces recherches -ethnocentrisme (référence implicite à la démocratie de type occidental, et surtout de type américain), hypothèse d'une histoire unilinéaire- ont été dénoncés avec vigueur, et sont actuellement moins fréquents.

3 - Analyse du pouvoir.

À partir de certaines enquêtes monographiques, d'études à l'échelle d'une nation entière, des expériences "de laboratoire" sur la dynamique des groupes élémentaires, une réflexion sur la nature de l'influence et du pouvoir et sur la nature et le rôle des élites s'est développée, aboutissant à des propositions souvent exprimées en langage mathématique.

4 - Analyse des processus de décision.

Que ce soit à l'échelle des petits groupes ou à celle des sociétés politiques vastes, les phénomènes de prise de décision sont au centre de la réflexion théorique. Des théories des coalitions, des modes de décision organisationnels, des processus électoraux, des systèmes de partis ont été proposés, qui inspirent des recherches empiriques mais aussi une critique théorique très vivante. Partant de schémas, d'hypothèses ou de constatations parfois anciens (Condorcet) ou proposés par les économistes de l'économie du bien-être, les théoriciens des élections notamment ont présenté des analyses hautement formalisées de problèmes tel que celui de la sommation des préférences individuelles.

B - Recherches empiriques.

La variété des recherches n'a pas cessé de croître au fur et à mesure que s'étendait le champ de la science politique, et aucun domaine n'a été abandonné ; peut-être convient-il de noter toutefois qu'après avoir fait preuve d'une très grande vigueur, l'étude des groupes d'intérêt (et l'approche "par les groupes") connaît un relatif déclin. La description "pure" (c'est-à-dire sans explicitation ni identification précise des problèmes, des hypothèses, des variables) continue à représenter une part importante des travaux publiés ; mais dans un grand nombre de domaines, certaines recherches empiriques s'insèrent (ou prétendent s'insérer) dans un cadre conceptuel plus rigoureux.

1 - Recherches sur les institutions.

- a) - Administrations : Les études sur leur mode de fonctionnement et sur leur recrutement s'inspirent souvent des réflexions sur le pouvoir et sur les élites citées ci-dessus, ainsi que des théories de l'organisation et de l'information ; elles reposent très souvent sur des analyses de cas et de décisions.
- b) - Assemblées : Il faut noter principalement les études sur les scrutins (soumis à des traitements mathématiques tels que l'analyse factorielle), les études sur les origines et la carrière des membres des assemblées, les études sur les attitudes de ces membres à l'égard de leurs divers rôles (et des conflits de rôles dont ils sont conscients) ainsi que sur leurs rapports avec leurs électeurs (d'où l'intérêt porté à la représentation).
- c) - Tribunaux : Une école nouvelle étudie aux Etats-Unis non seulement la Cour Suprême, mais les tribunaux de tous les niveaux et le système judiciaire tout entier, en appliquant les catégories de la science politique et des méthodes d'analyse mathématique assez poussées.

2 - Etudes sur le comportement individuel.

- a) - Socialisation ; formation, persistance et changement des attitudes : les enquêtes sur échantillon (ou sur un petit nombre d'individus étudiés de façon approfondie) utilisent une gamme très variée de techniques : questionnaire et entretien non-directif, études de corrélation, analyse hiérarchique et analyse factorielle, interprétation psychanalytique ou inspirée par la psychologie sociale. L'étude des attitudes débouche parfois sur celle des idéologies et de la culture politique du groupe auquel appartiennent les sujets étudiés.

- b) - Activités politiques : les études se sont fortement diversifiées, en même temps qu'étaient présentées des hypothèses sur les facteurs individuels ou sociaux de l'activité politique (caractère cumulatif des affiliations, caractère inhibitoire des conflits d'appartenance ou de rôle, importance du sentiment de l'efficacité politique, liaison entre extrémisme et intensité de l'intérêt). Des études sur le militantisme complètent celles, plus nombreuses, sur les électeurs. Des études historiques, parfois comparatives, apportent des éclairages nouveaux.

3 - Etudes sur les groupes et sur les forces.

- a) - Groupes d'intérêt : On a noté plus haut le relatif déclin des études les concernant, alors que dans beaucoup de pays on est très loin d'avoir même dressé leur inventaire.
- b) - Partis politiques : Les recherches ont continué à s'inspirer d'hypothèses proposées principalement dans les années 1950 (notamment par M. Duverger) ; elles ont, dans beaucoup de pays, porté sur l'insertion des partis dans le jeu politique et sur les relations entre les partis et leurs sympathisants, plus que sur leur fonctionnement interne. Déjà noté, le développement des recherches sur les militants des partis ("activistes").
- c) - Autres groupes : On peut citer des exemples (peu nombreux) d'application des catégories et des méthodes d'analyse de la science politique à l'étude du fonctionnement politique de syndicats, d'entreprises, d'associations, etc.

4 - Etudes sur les décisions collectives.

- a) - Elections : c'est sans doute le domaine privilégié. Les méthodes d'enquête et d'interprétation se sont diversifiées et affirmées ; elles tendent à rendre compte non seulement du comportement des électeurs, mais aussi des effets des élections ; à prendre en considération, outre les variables socio-économiques de l'analyse traditionnelle, des facteurs psychologiques et proprement politiques.
- b) - Autres décisions : les études se confondent en partie avec celles sur les groupes et sur les institutions. L'approche par les décisions s'est révélée utile, mais n'est plus considérée comme permettant une analyse totalement satisfaisante (en raison, notamment du problème des "non-décisions", et des "conflits latents").

5 - Etude des relations internationales.

- a) - L'étude s'est diversifiée : à l'analyse des relations politiques entre états s'est ajoutée celle des relations politiques autres qu'intérétatiques, et celles des aspects politiques des relations internationales autres que politiques (par exemple des relations économiques internationales).
- b) - A l'étude de cas de plus en plus nombreux de conflits internationaux se sont ajoutés des essais de théorie des relations internationales de théorie des conflits ou de théories plus limitées de certaine situations particulières (affrontements de puissances dotées d'armes nucléaires) qui servent souvent de référence aux études empiriques. Certaines de ces théories sont présentées en langage classique ; d'autres font usage, à des degrés divers, de la théorie des jeux, d'algèbres diverses, de techniques de simulation (notamment, pour ces dernières, à des fins heuristiques ou pédagogiques), de l'expérimentation en laboratoire.
- c) - L'étude des organisations internationales, jadis souvent laissée aux juristes, n'est plus un domaine inconnu : l'analyse des aspects politiques de leur fonctionnement est pratiquée par des spécialistes de valeur.
- d) - Des domaines nouveaux ont été abordés avec un bonheur divers : études sur les processus d'intégration régionale et sur les processus fédéraux (faisant appel, entre autres, à la théorie de l'information) ; études sur les conditions de déclenchement de conflits (reprenant sur des analyses psychologiques et statistiques) et sur les conditions de maintien de la paix (ces dernières très fortement critiquées).

6 - Etudes comparatives.

Il est admis que toute étude est implicitement ou explicitement comparative, et que l'explicitation présente beaucoup d'avantages. La méthodologie des études comparatives s'est développée de manière frappante, et a beaucoup gagné en rigueur et en profondeur, à tel point que l'évolution récente constatée dans la plupart des domaines a été en grande partie due aux effets des comparatistes.

7 - Etudes prospectives.

La capacité de prédire étant reconnue comme une des preuves essentielles de la valeur de toute théorie, des recherches préliminaires ont

été faites dans la plupart des domaines pour au moins dégrossir des problèmes que pose la prévision. Une certaine impulsion est actuellement donnée dans ce domaine par les responsables politiques eux-mêmes, conscients de ce que la planification économique et sociale à moyen terme, pratiquée sous des formes diverses dans beaucoup de pays, leur impose une politique politique qui cesse d'être au jour le jour.

Conclusion.

Si l'état de la science politique est encore très loin de paraître satisfaisant, sa vitalité actuelle est frappante. Un retour en arrière par rapport aux tendances manifestées au cours des années récentes semble hautement improbable. Le risque d'un décalage entre les chercheurs des centres les plus avancés et les mieux équipés et la masse des autres est très grand ; un tel décalage, s'il devait persister, équivaldrait en science politique à l'établissement d'une prépondérance durable des pays de langue anglaise.

Si l'on veut éviter pour la France les conséquences qu'entraînerait un tel déséquilibre, il convient d'étudier des mesures très variées, dont l'éventail ne peut être que suggéré par les questions suivantes :

1/ - Comment améliorer la connaissance que les politistes français, qu'ils soient à titre principal enseignants ou chercheurs, doivent avoir de l'état général de leur discipline et des problèmes qui se posent ailleurs dans leur spécialité ? Comment intensifier les contacts entre eux et leurs collègues étrangers, assurer leur participation dans des conditions plus satisfaisantes que ce n'est actuellement le cas à des rencontres internationales et à des recherches comparatives ?

2/ - Comment améliorer la qualité de l'enseignement, et cela à tous les niveaux (cours élémentaires, mais aussi formation des chercheurs et des enseignants) ? Quel serait l'intérêt d'un effort de mise au courant à l'intention d'enseignants et de chercheurs estimant que leur formation présente des lacunes ? Quelles formes un tel effort devrait-il prendre ?

3/ - Quels programmes de recherche faudrait-il organiser, qui permettent de mieux connaître la réalité politique française (et étrangère, et internationale), et contribuent au progrès de la science politique en tant que discipline ? Quels sont les domaines à étudier en priorité, et quels moyens doivent être mis en oeuvre à cet effet ?

4/ - Faut-il multiplier les centres et les équipes de recherche, ou au contraire concentrer l'effort sur ceux qui existent, et disposent d'un équipement minimum ? Que faudrait-il faire, dans l'une ou dans l'autre de ces hypothèses, pour améliorer l'équipement de façon à répondre aux besoins constatés ou prévisibles ?